

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 96 (1987)
Heft: 6-7

Artikel: Bex : générosité et solidarité
Autor: Berthod, Madeleine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEMANDEURS D'ASILE

Le centre d'accueil de Bex VD a, depuis ses origines, cherché à approfondir les contacts entre demandeurs d'asile et population

Bex: générosité et solidarité

Souvent, l'arrivée de requérants d'asile dans une commune provoque méfiance et crainte de la population. A Bex, les lamentations ont fait place à une réelle volonté d'accueil de la part de certains habi-

tants qui ont constitué un Groupe d'appui aux réfugiés (GAR). Un acte rare, voire unique, dans l'histoire des communes de Suisse romande qui hébergent des demandeurs d'asile.

Madeleine Berthod

L'idée de créer un centre d'hébergement de la Croix-Rouge suisse sur terre bellerine a d'emblée été bien reçue par le syndic, M. Aimé Desarzens, et par les autorités municipales et communales. Cependant, héberger des réfugiés sur son territoire est une chose. Rendre leur séjour moins difficile en est une autre. A Bex, les bonnes intentions ne sont pas tombées dans la poubelle de l'oubli. Au début janvier 1982, les premiers réfugiés s'installent au centre. Quelques mois plus tard, à l'instigation du directeur de l'époque, M. André Sprunger, et de personnalités locales, le Groupe d'appui aux réfugiés est créé.

Composé d'une septantaine

de membres provenant de tous les milieux politiques, le GAR favorise les relations entre les requérants et la population locale. Grâce à une bonne information de part et d'autre, les problèmes liés à la présence de réfugiés sont réduits au minimum. La population n'est pas prise au dépourvu et le Tamoul ou le Zaïrois qui séjournent à Bex se sentent plus à l'aise.

Le GAR, présidé par Madeleine Irène Chaubert, agit sur le terrain. Ses objectifs sont de fournir une aide extérieure à l'équipe d'encadrement de la Croix-Rouge, aux actuels et aux anciens pensionnaires du centre.

Apprendre la langue, faire partie d'une équipe sportive, rencontrer une famille de Bex,

trouver un logement, écrire une lettre, obtenir des fonds, chercher un travail. Autant de problèmes qui sont résolus au mieux, grâce au Groupe d'appui et au personnel du centre qui agissent en étroite collaboration.

Pour un candidat à l'asile, trouver un emploi est une démarche qui ressemble à une course d'obstacles. Pour leur faciliter la tâche, les travaux du Groupe ont débouché sur la création d'une Agence de travail et de services temporaires des réfugiés (ATSTR). Une association sans but lucratif qui existe depuis mars 1983. «Pour un service rapide et sûr, nous vous proposons des collaborateurs sérieux, des hommes, des femmes déterminés à refaire leur vie en Suisse et à

donner le meilleur d'eux-mêmes pour vous satisfaire.» Sise sur la place du Marché, cette agence est connue loin à la ronde. Elle place exclusivement des requérants d'asile ou des réfugiés dans les industries chablaisiennes et fournit également du travail aux réfugiés du canton du Valais, sur terre valaisanne. Son comité de fondation est présidé par M. Gérard Plumettaz, lui-même industriel à Bex. A la tête d'une fabrique de treuils, il emploie plusieurs candidats réfugiés ou des réfugiés qui sont extérieurs au centre de la Croix-Rouge.

Solidarité et émotion

A Bex, les enfants des demandeurs d'asile sont également bien entourés. L'institutrice de la Croix-Rouge les prépare à entrer dans les classes vaudoises. Au vestiaire du centre, deux bénévoles gèrent un stock d'habits. Chaque fois qu'une naissance est annoncée, l'une d'elles prépare le berceau. Ce fut le cas notamment lors de la naissance de la petite Eleen le 15 mai 1985. Un événement heureux qui sombra dans la tragédie quelques mois plus tard. Mais là, le Groupe d'appui est monté aux barricades.

Loin de lui l'idée de couvrir des actions clandestines. Il agit à cœur ouvert, en toute légalité, mais ne se gêne pas de tirer la sonnette d'alarme lorsque la justice rend un jugement particulièrement inhumain, comme une menace



Un jeune Tamoul a trouvé de l'embauche dans l'entreprise Plumettaz, à Bex. Ce chef d'entreprise bellerin a mis sur pied un bureau de travail temporaire pour les demandeurs d'asile provisoirement hébergés au centre Croix-Rouge. Ce service a été confié à un réfugié mozambicain.



DEMANDEURS D'ASILE

d'expulsion à l'encontre des parents d'Eleen, Arsema et Mauricio, l'un d'origine chilienne et l'autre d'origine éthiopienne, survenue en janvier 1986. Un cas particulièrement tragique, d'autant plus

qu'aux yeux de la justice, la petite Eleen n'existait pas et que l'expulsion signifiait la séparation de la famille. Cette menace a fait monter la colère et l'indignation du Groupe et d'une bonne partie de la population. Irène Chaubert, curatrice d'Arsema a fait recours. Elle a écrit lettres sur lettres à Berne et au canton. Résultat:

en juin 1986, la bonne nouvelle parvient de l'Office fédéral des étrangers: la famille ne sera pas disloquée. Elle pourra rester en Suisse au titre de cas de rigueur personnel.

De l'intégration à l'aide momentanée

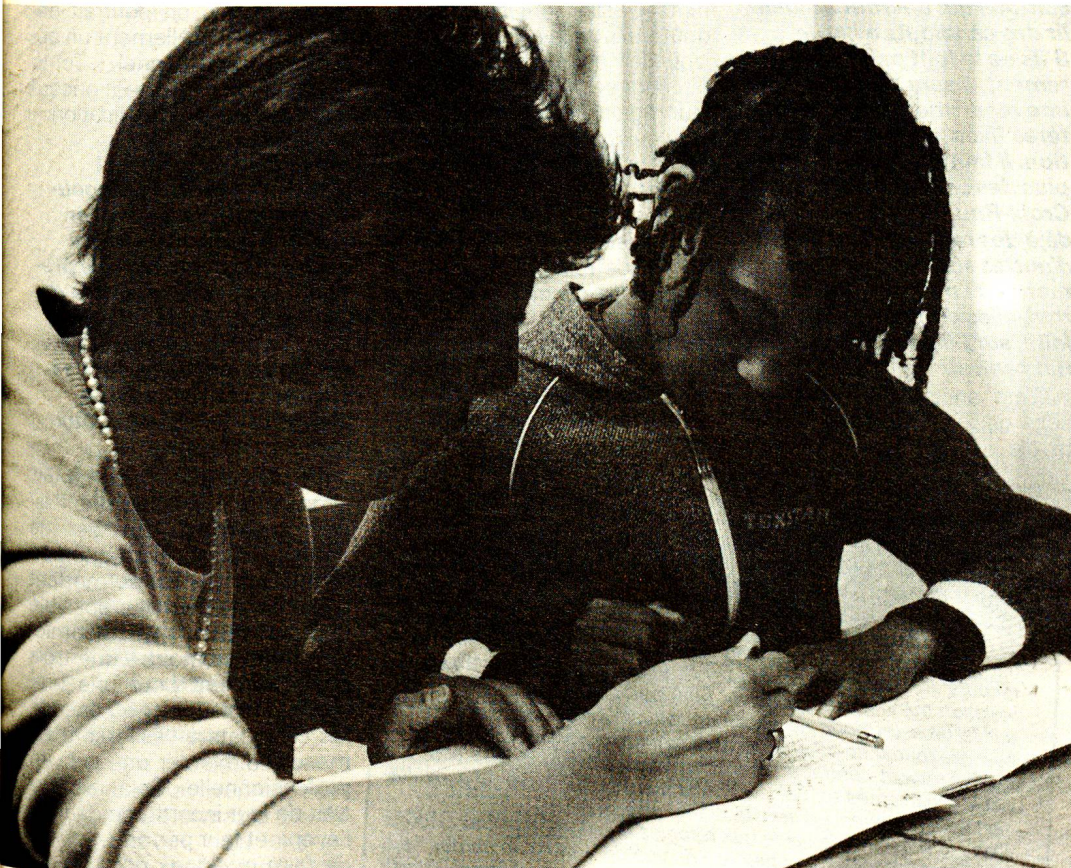
L'histoire d'Arsema, d'Eleen et de Mauricio avait particuliè-

rement ému la population. Est-ce à dire qu'à Bex, tout le monde est favorable aux réfugiés? «En trois ans, je n'ai reçu qu'une seule carte qui demandait de renvoyer les Tamouls» explique l'actuel directeur du centre, M. Claude Joyet. «Il existe un consensus politique et social à l'égard des réfugiés.» Lors de la votation du

Tous les jeudis, les demandeurs d'asile peuvent s'approvisionner au vestiaire Croix-Rouge, aménagé dans le centre même.



Sandrine, 8 ans, dans la cour de récréation de l'école de Bex. Sa famille congolaise attend que l'on statue sur son sort, 5 ans après avoir déposé une demande d'asile.



5 avril, 555 Bellerins ont voté pour la révision de la loi sur l'asile contre 321. L'opinion n'est donc pas unanime tout comme au sein même du Groupe d'appui. Un Groupe qui a évolué en fonction de la politique d'asile. Au départ, il s'est constitué pour faciliter l'intégration et la défense des réfugiés. Aujourd'hui, ceux-ci ne restent que quelques mois au centre. Le mot «intégration» a donc dû faire place à celui d'«aide provisoire». □

Si nécessaire, Béatrice, institutrice, prépare les enfants à suivre l'École communale (ici, une petite Erythréenne).

Photos: Michel Bühler